



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Notes sur la couverture médiatique audiovisuelle du 22 au 28 avril 2016

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

A LA UNE

LA MANIFESTATION OBSERVEE PAR LES 4 DELEGUES DU PERSONNEL DE LA COMPAGNIE AIR MADAGASCAR SE POURSUIT

La manifestation entreprise par les 4 délégués du personnel de la compagnie aérienne nationale Air Madagascar prend de l'ampleur, dans la mesure où le mouvement est maintenant soutenu par des représentants d'autres syndicats, comme celui du personnel de la Société de distribution d'eau et d'électricité JIRAMA, ou encore celui des artistes. De plus, des partis politiques, tels que le Freedom de Lalatiana Rakotondrazafy, et le Parti libéral démocrate, présidé par Saraha Georget Rabeharisoa ont également exprimé leur soutien aux grévistes. Pour sa part, Maître Willy Razafinjatovo s'est également joint au mouvement, en plaidant en faveur des employés d'Air Madagascar. Rappelons que les revendications des syndicalistes de la compagnie aérienne nationale portent sur le respect des lois en vigueur, en l'occurrence sur l'exécution du verdict du Tribunal administratif, qui a statué en faveur de leur réintégration au sein de la compagnie.

Le mouvement des syndicalistes d'Air Madagascar a fait l'objet d'une large couverture médiatique, dans la mesure où la majorité des médias, aussi bien nationaux que régionaux ont porté leur attention sur le sujet. A cet effet, d'une manière expéditive, la chaîne nationale TVM a relaté le sit-in des employés de la compagnie Air Madagascar en son siège à Analakely. Selon le journaliste de la station, la grève s'est déroulée dans le calme. La chaîne nationale a ensuite relayé la communication émise par la Gendarmerie, qui a mis en garde qu'elle mettra tout en œuvre afin de faire respecter l'ordre public. Une certaine partialité est observée de la part de la station, en ce sens que le message s'adressant en particulier à toutes les entités organisant des manifestations sans autorisation, a reçu une couverture plus ample. D'un ton impartial, TV PLUS a relayé les propos du Commandant de la Circonscription interrégionale de la gendarmerie nationale, le Général Florens Rakotomahanina, qui soutient que tout rassemblement doit faire l'objet d'une autorisation de la Préfecture de police. Le responsable de la CIRGN a ainsi mis les grévistes en garde, en expliquant que des mesures seront prises si les manifestations se poursuivent. Pour sa part, MA-TV a donné la parole aux grévistes, qui affirment que la manifestation sera maintenue jusqu'à ce qu'ils obtiennent une réponse favorable. MA-TV a toutefois tenu à préciser que le directeur général de la compagnie aérienne Gilles Filiatreault a refusé de s'adresser à la presse sur la question.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



De son côté, **VIVA TV** affiche un parti pris en soutenant que les dirigeants étatiques font la sourde oreille face aux revendications des grévistes, alors que la compagnie aérienne est en mauvaise posture. Interviewé par la station, le président du syndicat des techniciens d'Air Madagascar, Fehizoro Raelina a affirmé que ledit syndicat grossira les rangs des 4 délégués du personnel, à travers les sit-in à Analakely et à l'aéroport d'Ivato. Le même ton a également été observé du côté de la radio **FREE FM**. En effet, la chroniqueuse de la station, Lalatiana Rakotondrazafy, interpelle ses auditeurs en soutenant que le mouvement entrepris par les délégués du personnel d'Air Madagascar est organisé « pour le peuple malgache ». Elle d'ajouter que la non réintégration de ces 4 individus au sein de la compagnie aérienne nationale est une initiative des hautes sphères politiques. D'un ton alarmiste, la station estime que la situation à Madagascar s'envenime, qui plus est, l'Etat de droit n'est que symbolique. Les quatre grévistes œuvrent pour le bien commun, dans un souci de valoriser les employés malgaches, continue la chroniqueuse. Ainsi, Lalatiana Rakotondrazafy loue et partage l'initiative des grévistes. Les auditeurs de l'émission interactive **Anao ny Fitenenana** de la même station ont exprimé leur soutien au mouvement syndical. A cet effet, si certains auditeurs pointent du doigt le nouveau Premier ministre pour son incapacité à régler les conflits, d'autres estiment que les dirigeants étatiques œuvrent au détriment d'Air Madagascar. Par ailleurs, **FREE FM** s'est enquis de l'avis du directeur général de l'Office national du tourisme de Madagascar, Joël Randriamandranto, qui soutient la nécessité d'une table ronde pour résoudre le conflit et trouver un compromis entre les parties concernées.

Pour sa part, **KOLO TV** a relayé les propos du président du parti politique Freedom et non moins chroniqueuse politique, Lalatiana Rakotondrazafy, qui dénonce le non-respect du verdict du Tribunal administratif. Au cours d'une interview accordée à la station, l'avocat des grévistes, Me Willy Razafinjatovo a fustigé le régime actuel. En effet, le juriste a mis le nouveau Premier ministre au défi de mettre la décision du Tribunal à exécution et ce, pour prouver qu'il est un vrai combattant comme il l'a affirmé lors de sa prise de fonction. Toujours au micro de la chaîne, Joseph Yolland, du parti Aroriaka a également témoigné de son soutien aux employés de la compagnie, au nom du respect du principe de légalité. Puisque les employés-grévistes n'ont pas été entendus, plusieurs autres syndicats ont décidé de leur prêter main forte, à l'exemple du SEKRIMA ou encore du syndicat des artistes, conclut le journaliste de **KOLO TV**. Par ailleurs, la station a rapporté le communiqué de la direction générale d'Air Madagascar, qui souligne que le Tribunal administratif n'a aucunement compétence pour statuer sur une quelconque réintégration d'employés au sein de la compagnie. Par conséquent, toute réintégration réclamée par les 4 délégués du personnel sur la base de ces jugements est infondée. Suite à ces propos, Maître Willy Razafinjatovo estime que le directeur général d'Air Madagascar, Gilles Filleatreault juge la Justice malgache incompétente. Selon la lecture de Saraha Georget Rabearisoa, présidente du Parti libéral démocrate, les autorités semblent vouloir tout faire pour faire couler la compagnie. **KOLO TV** soutient cette thèse du président du PLD, en critiquant les autorités étatiques pour leur « irresponsabilité ». De l'avis de la station, il s'agit d'une liquidation de la compagnie aérienne nationale.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Quant à elle, la radio **ANTSIVA** a envoyé un journaliste sur le terrain, pour décrire l'ambiance qui règne devant le siège d'Air Madagascar à Analakely. Selon le journaliste de la station, les différents syndicats, associations et partis politiques ont renforcé les rangs des grévistes. De plus, la station a affiché ouvertement son soutien aux grévistes, en invitant les citoyens à plaider pour leur cause. Par ailleurs, la station n'a pas manqué de fustiger le régime actuel, en affirmant qu'il n'y a rien à espérer de ce régime malgré le récent remaniement gouvernemental. De son côté, Rado Rabarilala, porte-parole du délégué syndical de la compagnie aérienne, estime que le directeur général d'Air Madagascar a été recruté pour attirer les financements des bailleurs de fonds étrangers, et pour faire pression sur les employés malgaches. La radio **ANTSIVA** s'est également enquis de l'avis de Saraha Georget Rabeharisoa, présidente du PLD, qui a affiché son soutien au mouvement des 4 délégués syndicaux d'Air Madagascar. « Ces employés ont le droit d'observer une grève. D'autant plus qu'une décision du Tribunal a déjà été prononcée par rapport à leur réintégration au sein de la compagnie. Il faut maintenant cesser de bafouer la Constitution et les droits syndicaux », a-t-elle souligné. « Il est clair à présent que la transparence, la bonne gouvernance et l'abolition du monopole dérangent les dirigeants étatiques, continue la présidente du PLD. Notre parti compte soutenir les diverses manifestations syndicales, pour dénoncer le non-respect des droits de l'Homme. Avant de conclure que la répression faite par les forces de l'ordre ne fera qu'attiser la flamme des manifestants et des patriotes dans leur ensemble. » L'observateur politique Serge Zafimahova est également intervenu au micro de la station, pour affirmer que l'Etat de droit n'est pas effectif à Madagascar. Il appuie son opinion sur l'article 65 de la Constitution, qui stipule que le Premier ministre est en charge de veiller à l'application des décisions judiciaires. Quant aux auditeurs de l'émission interactive **Sehatra ho an'ny Mpihaino** de la radio **ANTSIVA**, ils ont fortement critiqué les forces de l'ordre, qui dérogent à leur fonction première, à savoir le maintien de la paix et la sécurité de la population, pour se transformer en force de répression.

FOYERS DE TENSION

LE SYNDICAT DES GREFFIERS MAINTIEN SA POSITION

En dépit de la rencontre entre le nouveau ministre de la Justice Charles Andriamiseza d'une part, et les membres du syndicat des greffiers de Madagascar, ainsi que les membres du syndicat du personnel de l'administration pénitentiaire d'autre part, les deux syndicats ont décidé de poursuivre la grève, dans la mesure où les solutions proposées par le Garde des Sceaux ne les ont pas satisfaits. En effet, le président du syndicat des greffiers Nicolas Rabenandrasana, a réaffirmé la poursuite de la grève, en attendant une prise en compte de leurs revendications, qui concernent notamment l'alignement de la grille indiciaire des greffiers et la transparence dans le recrutement des greffiers en chef.

Contrairement aux médias privés, la **TVM** a participé à la sensibilisation des membres du syndicat à suspendre la grève, en retransmettant l'allocution du président de l'Ordre des

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



avocats, Hubert Raharison. Le juriste a rappelé que les justiciables sont les premiers à être pénalisés par la grève. Il a également rappelé aux greffiers qu'ils sont tenus de se conformer au principe de redevabilité, comme tout employé de la Justice. « Que se passera-t-il si la population décide également d'organiser une grève parce qu'ils ne sont pas satisfaits du service », interroge Hubert Raharison. **MA-TV** a également relayé les propos de l'Ordre des avocats, qui réclame la reprise des dossiers en cours, ou du moins la mise en place d'un service minimum. En effet, le système judiciaire est bloqué du fait de cette grève, d'autant plus que la délivrance de documents administratifs tels que les jugements supplétifs, les casiers judiciaires est suspendue. Face à la situation, l'Ordre des avocats a fait appel aux deux bords concernés à se rapprocher en vue de trouver une solution pérenne.

De leur côté, les autres stations audiovisuelles privées se montrent alarmistes, et ont tendance à amplifier la tension. En effet, **TV PLUS** a introduit un reportage sur la montée en puissance des mouvements syndicaux ces dernières semaines, en citant notamment la menace de grève du groupement syndical du ministère de l'Education nationale, le mouvement des délégués du personnel d'Air Madagascar, ou encore les manifestations entreprises par les agents pénitentiaires et par les greffiers. La station a ensuite relayé les propos du Préfet de police d'Antananarivo, qui explique qu'un seul parti a envoyé une demande d'autorisation auprès de cette instance, alors que toute forme de rassemblement doit avoir une autorisation préalable de la Commune, et de la Préfecture. Sur le même ton, **FREE FM** généralise la situation, tout en affirmant que les différents responsables concernés ne sont pas aptes à résoudre le problème. De son côté, **VIVA TV** a invité Israely Ravalison, vice-président du syndicat des agents pénitentiaires, ainsi que Nicolas Rabenandrasana, président du syndicat des greffiers. Durant leur intervention, les deux invités de la station ont exposé les problèmes et le déséquilibre qui règne au niveau du monde judiciaire à Madagascar. Pour sa part, **KOLO TV** a donné la parole à Charles Andriamizeza, ministre de la Justice. Au micro de la chaîne, le ministre de s'est montré confiant quant à l'issue de la grève. Il a souligné qu'il allait se conformer à la demande des représentants du syndicat. Les auditeurs de la radio **ANTSIVA** et de la **RADIO PLUS** ont également donné leur point de vue par rapport aux revendications des greffiers du Tribunal. Ainsi, les auditeurs de l'émission interactive **Sehatra ho an'ny Mpihaino** de la radio **ANTSIVA** s'en sont pris à l'Exécutif, en soutenant que le Chef de l'Etat et le Premier ministre sont les premiers fautifs car ils ont pour mission de faire fonctionner l'appareil étatique. Une auditrice de l'émission **Demokrasia Mivantana** sur la **RADIO PLUS** a également pointé du doigt les dirigeants étatiques, « qui instrumentalisent les forces de l'ordre pour endiguer les mouvements syndicaux ».

LES COUPURES D'EAU DANS LA CAPITALE GENERENT LA GROGNE DES TANANARIVIENS

Plusieurs ménages de la capitale n'ont pas accès à l'eau potable depuis le 26 avril dernier. D'après le responsable de la communication au niveau de la JIRAMA, Feno Andrianarison, la

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



coupure d'eau est causée par une défaillance au niveau du conduit d'approvisionnement en eau à la station d'Andohan'i Mandroseza. La canalisation en question date des années 1940, et n'a fait l'objet d'aucun entretien ni réparation depuis. « Il fallait couper l'eau dans plusieurs secteurs de la capitale pour réparer le conduit », a-t-il déclaré.

Dans le traitement de l'information, les chaînes nationales TVM et RNM ont participé à l'apaisement de la tension, dans la mesure où elles ont assuré que les techniciens de la JIRAMA sont en train de réparer la tuyauterie défaillante. Au micro de la station, le responsable de la communication de la JIRAMA, Feno Randrianarison a apporté de plus amples explications sur l'origine du problème. Selon ses explications, les travaux de réparation ont été plus longs que prévu. Il a ainsi annoncé que les ménages situés dans les périphéries de la capitale n'auront de nouveau accès à l'eau qu'au terme de 24 à 48 heures. « Il est normal que l'eau soit assez boueuse », a-t-il précisé, tout en conseillant aux usagers de laisser l'eau couler pendant un minimum de temps avant de l'utiliser. Pour sa part, MA-TV a observé un traitement approfondi de l'information, en donnant des précisions sur les raisons ayant conduit à la coupure d'approvisionnement en eau. Pour mettre en exergue la gravité de la situation, la station s'est enquis des voix de la population des quartiers touchés par la coupure, qui se plaignent de ne pouvoir vaquer à leurs occupations quotidiennes à cause de ces coupures d'eau.

De son côté, FREE FM a critiqué la mauvaise gestion de la situation de la part de la JIRAMA. Selon la station, la société nationale d'approvisionnement en eau et en électricité devrait adopter une politique d'anticipation, de manière à ce que ces incidents ne se répètent pas. Le journaliste de FREE FM relate les longues procédures, dans la mesure où toute intervention des techniciens doit être précédée d'une constatation sur place. Ce qui d'après lui, démontre la lenteur dans la gestion du problème. Par ailleurs, la radio ANTSIVA a donné la parole à l'observateur politique Serge Zafimahova, lequel estime que cette coupure de l'eau est la preuve de l'incompétence des dirigeants étatiques. Plusieurs auditeurs de la radio ANTSIVA, notamment ceux d'Ambatoroka, d'Ambatomainty Amboditsiry, ou encore de Soamanandrarinny, se sont également plaints. « Après le délestage, la population subit maintenant les conséquences de la coupure d'eau, trop c'est trop ! », tonne un auditeur. Les dirigeants étatiques font la sourde oreille face à l'angoisse de la population, opine l'animateur de la station. Avant de conclure que les mouvements populaires spontanés et les manifestations syndicales conduiront certainement ce régime à sa perte.

FORMAT DE COUVERTURE

KOLO TV a accordé une large couverture aux foyers de tension, en l'occurrence aux revendications syndicales ou encore au problème de délestage. Face à la grogne de la population à cause des coupures intempestives d'électricité, particulièrement les riverains d'Andohatapanaka qui ont organisé un mouvement de contestation, Henri Charles

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Randriamahefa, député élu à Moramanga a donné son avis. Invité dans l'émission **Ankitsi-po**, le parlementaire estime que le gouvernement devrait investir dans de nouvelles infrastructures hydroélectriques, étant donné les limites de la centrale d'Andekaleka et compte-tenu du fait que l'Etat n'arrive plus à couvrir les frais de carburant servant à faire tourner les groupes électrogènes de la JIRAMA. Une intervention de la société civile a également été enregistrée sur cette station. En effet, le secrétaire exécutif de la plateforme PFNOSCM, Voifiraisana Ndriandahy Mahamoudou a rappelé que le problème de délestage ne date pas d'hier. D'ailleurs, il a fortement critiqué les dirigeants successifs « qui n'ont jamais réussi à endiguer le problème ».

Sata Ranaivo, vice-président de l'association Asandratro ny Fireneko est intervenu après le journal parlé de la **RADIO ANTSIVA**, afin de donner son point de vue sur les diverses manifestations syndicales et sur les mouvements spontanés organisés par les habitants d'Andohatapenaka et d'Isotry pour contester la recrudescence du délestage. Selon lui, les tensions sociales dans le pays sont le fruit de l'incompétence des dirigeants étatiques, dans la mesure où ils ne proposent que des solutions éphémères aux maux de la population. Sata Ranaivo a conclu son intervention en invitant la population à réagir, afin de revendiquer la transparence et réclamer l'indépendance effective de Madagascar.

PROPOS ILLEGITIMES

Les auditeurs de l'émission interactive **Sehatra ho an'ny Mpihaino** de la **RADIO ANTSIVA** ont réagi par rapport à la montée des mouvements populaires et aux diverses manifestations syndicales. A cet effet, un auditeur a tenu un discours incitant à la violence en lançant que « toute la population malgache a l'obligation de descendre dans les rues afin de destituer ce régime d'incompétents et de corrompus. » Un autre auditeur a ajouté que « l'explosion sociale est inévitable, compte-tenu de la vague de mouvements populaires et face au laxisme des dirigeants étatiques. » Face à de tels propos, l'animateur de l'émission s'est abstenu de tout commentaire.

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

